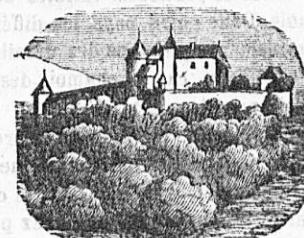




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50	6 mois > 2 50
Étranger . . . 1 an > 9.—	6 mois > 5.—
payable d'avance.	

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 15<sup>min</sup> 9<sup>h</sup> 15<sup>min</sup>. BULLE, dép. 5<sup>h</sup> 10<sup>min</sup> 12<sup>min</sup> 6<sup>h</sup> 30<sup>min</sup>.

## ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent, la ligne. S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## CHOSES ET AUTRES

## La fin du cauchemar.

L'heure de la paix n'a pas sonné ; si elle approche, ce n'est qu'à pas lents ; nous ne pouvons fonder de grandes espérances avant que la campagne prochaine n'ait donné les fruits qui assureront au monde un peu de sécurité. On voit quels sont les désirs de paix des empires centraux. De la bonne volonté, pleine la bouche, mais de la loyauté et de la sincérité, bernique. Les pourparlers de Brest-Litovsk en sont une preuve manifeste, les délégués russes s'y laissant rouler dans les grandes largeurs.

Ce ne sont donc pas les intentions des centraux qui pourraient amener la fin du cauchemar qui pèse si lourdement sur l'humanité. Il ne faut compter que sur la continuation de l'énergique action des Alliés, action qui sera puissamment aidée par l'affaiblissement moral dont les indices deviennent de jour en jour plus nombreux chez leurs ennemis.

Pour beaucoup, hélas ! doit-on en convenir ? la fin de l'horrible mélée sera accueillie avec chagrin ; ce sont ceux qui s'enrichissent par les événements. Mais généralement, ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour. Et tous ces nouveaux riches, qui ne doivent leur luxe actuel qu'aux circonstances favorables à leurs entreprises, seront probablement incapables de conserver leurs fortunes acquises au prix de tant de sang et de tant de larmes. C'est de l'or qui rentrera dans la circulation. C'est un mal nécessaire, mais d'où sortira le bien futur.

Pour notre jeunesse, si enthousiaste pour la défense de nos frontières, ce sera bien la fin du cauchemar. Mais, avouons-le, cet idéal dont est éprise notre jeunesse est-il le partage de tous les citoyens ? En ce siècle d'adoration du veau d'or, avec cette politique essentiellement d'affaires, ne doit-on pas avouer que beaucoup de citoyens ne pensent pas comme nos jeunes gens ? Combien n'en est-il pas qui aiment leur patrie pour l'aisance qu'elle peut leur procurer, pour la tranquillité dont ils y bénéficient, pour la sécurité qu'ils y trouvent et pour les jouissances qu'ils peuvent y rencontrer ?

Pour ceux-là, dont le seul idéal est la plus grande possession possible des

bien matériels, le véritable cauchemar existe réellement ; s'ils n'ont point la hantise de la perte possible de nos libertés et de notre indépendance, ils craignent par contre par dessus tout la perte de leur bien-être matériel. Et cette crainte empoisonne leurs jours ; c'est elle seule qui les fait aspirer à la paix. De ce nombre sont la plupart de nos maximalistes, de nos pacifistes d'occasion qui, à n'importe quel prix, achèteraient la paix à laquelle ils aspirent.

## Le ravitaillement.

Les difficultés de nous procurer les approvisionnements indispensables nous ont obligés à resserrer notre consommation. Tous l'ont bien comprise, cette nécessité, et tous se sont pliés aux exigences du moment.

Mais la raréfaction des denrées a entraîné, aidée aussi par l'inevitabilité de quelques gros importateurs, des hausses de prix formidables. Cette hausse serait de telle nature qu'elle empêcherait une partie de la population de se procurer les denrées nécessaires à son alimentation. De ce fait, la patrie courrait un grave danger, celui de voir s'anémier une partie de ses forces qui, au moment du danger, serait incapable d'un effort quelconque.

Par un sentiment de solidarité d'abord, de souci de notre défense ensuite, nos autorités ont institué le ravitaillement à prix réduit en faveur de la classe laborieuse et nécessiteuse.

Elles ont eu soin cependant de prévoir que cette réduction des prix n'a absolument rien de commun avec la bienfaisance publique, avec l'assistance.

Dans ces conditions, le fait de bénéficier des denrées à prix réduit devient un droit absolu, découlant du devoir de solidarité dont nous devons tous être animés. Et l'exercice de ce droit ne devrait être entravé par aucune restriction.

Doit-on, par exemple, exiger de ceux qui en bénéficient qu'ils vivent en anachorètes sans jamais goûter aux plaisirs que peut leur donner la vie ? Ce serait souverainement injuste. Quand il s'agira de donner le sang du peuple pour la défense du sol de la patrie, le sang des ouvriers aura-t-il moins de valeur que celui des classes privilégiées ; et leur bras sera-t-il moins fort, leur regard moins sûr, leur

volonté moins tenace et leur endurance moins grande ?

Si la patrie remplit envers eux un devoir de solidarité et de reconnaissance, nous ne devons pas en déduire qu'ils soient soumis à d'autres règles que celles suivies par le commun des citoyens.

Il est évident que la réduction des prix n'autoriserait pas ceux qui en bénéficient à en profiter pour augmenter habituellement d'autres dépenses dites de luxe.

Mais, de grâce, qu'on ne les empêche pas de prendre parfois, de temps à autre, un peu, une parcelle de ces plaisirs que d'autres prennent à satiété. Et surtout ne leur en faisons pas un grief. C'est en agissant ainsi, en faisant d'eux, en fait, une classe à part, une classe de parias, qu'on atteindra le plus sûrement le moyen de répandre parmi nous les idées néfastes des maximalistes.

Ou bien que chacun leur donne l'exemple.

## Notre faune.

Mon premier article m'a valu deux correspondances dont la première est relative à l'hybridation. Comme je me suis suffisamment étendu sur la question, je ne vais y revenir. Seulement, je prierai mon correspondant occasionnel de bien vouloir signaler ce que sont devenus les sujets nés, selon lui, du chamois et de la chèvre, ou si le cas évident à tort ou à raison se présente à nouveau, de l'indiquer afin que l'on puisse fixer un jugement non hypothétique sur un sujet si intéressant. Le deuxième déclare trop tardive la date du 10 janvier comme fin de l'époque du rut chez le chamois. Ceci m'oblige à citer trois cas, sur lesquels j'ai basé mon assertion. En 1911, le 28 octobre, je me trouvais à la Grande Audière. Je vis près du chalet un chamois léchant le mur. A côté, je vis un animal tellement petit que je ne pouvais me faire une idée de ce que je constatai quelques minutes plus tard. Il y avait environ 30 cm. de neige ; je vis le chamois partir dans ma direction ; à sa suite venait un petit cabri de deux mois à peine, ne pouvant sortir de la neige qu'au prix de grands efforts. A cette date, les jeunes chamois nés normalement avant le 20 mai sont à peine moins gros qu'un adulte

de taille moyenne. Ceci grâce à leur poil d'hiver. La deuxième observation est encore plus catégorique. Il m'a été donné de voir en mars un chamois dont les cornes mesuraient 4 cm. à peine alors que, normalement, la longueur est de 13 à 14 cm. C'est à cette époque, entre mars et juin, que la corne prend l'aspect qu'elle a chez les adultes. La corne de 4 cm. précitée était encore droite. Le poids du dit animal était de 9 livres.

Autre remarque signalée par un bon observateur qui me l'a transmise : il m'assure avoir vu, le 6 janvier, saillir deux chamois. Il était assez proche pour donner des détails qui ne laissent pas l'ombre d'un doute.

Maintenant revenons à nos moutons. Que n'a-t-on pas dit du chamois ? Qu'un vieux mâle fait la sentinelle lorsque les autres mangent, que lors que la neige est abondante, ils descendent jusque près de nos villages, etc., etc. Je n'ai pas positivement observé que les chamois aient les méfiances imputées. Evidemment, lorsqu'ils sont en troupeau, il est très difficile d'en approcher parce qu'il y en a toujours plusieurs qui lèvent la tête simultanément ; mais cela n'est qu'un geste tout naturel. L'œil, l'oreille et le nez leur sont une meilleure garantie pour leur sécurité. Pourtant, il m'est arrivé de voir un chamois s'approcher de moi à une distance d'un mètre. Alors, que devient la légende prétendant que les chamois vous sentent à 300 m. ? Une fois encore, pas de règle sans exception.

Il y a tellement de variétés de cas que tout ne pourrait se citer. Quel chasseur n'a pas été témoin d'un groupe de chamois sur lequel il venait de tirer, et parmi lesquels même un animal tué roulaient, s'arrêter à quelques cent mètres et se remettre à brouter sans avoir l'air de se soucier le moins du monde de l'événement ?

L'hiver, par les plus grands froids, le chamois ne recherchera pas les endroits ensoleillés. On le trouve couché, même lorsqu'il neige. Parfois même on peut l'approcher sans le remarquer,

ce n'est que lorsqu'il se lève et se secoue qu'il vous apparaît avec l'air d'un sanglier.

Le chamois meurt stoïquement.

Chez lui, pas de plaie. A peine, lorsqu'il est mortellement blessé entendra-t-on un gémissement provoqué sans doute par la douleur.



Il existe plusieurs variétés de chamois. Dans notre pays, les différences ne résident que dans des détails. Tel n'est pas le cas du chamois des Pyrénées, que l'on nomme Jizard, ni du Prong-Horn (Amérique du Nord), ou chamois à cornes fourchues, que, pour être complet, il ne faudrait pas classer parmi les chamois. Je ne veux pas en donner les descriptions, vu que je dois m'en tenir à notre faune. Avant de clore ce qui concerne le chamois, je me permets une observation que maints chasseurs s'intéressent à la question trouveront parfaitement juste. Nous avons une région idéale pour le repeuplement. C'est la région dite du Moléson. Ce massif n'est, en réalité, que le prête-nom, car le Moléson n'est pas l'habitat du chamois. Tel n'est pas le cas du Mont d'Afflon, d'Enney et Villars-sous-Mont, entre deux dents de Neirivue et les mystérieux rochers de l'Ache-sous-l'Ombriant, Albeuve. Ces parages ont été fermés à la chasse, mais le chamois n'y a pas prospéré. Bien au contraire, celui qui observe demeure surpris et se demande quel mystère en est la cause. Le touriste n'y est pour rien, car les rochers que je viens de citer ne sont que très peu visités. En regard de cela souvenez-vous de la réserve dite de la dent de Broc dont trois communes : dent de Broc, dent de Chamois et du Boargoz reçoivent beaucoup de touristes. Je veux bien avouer que la proximité de la réserve fédérale y exerce son influence ; mais là, après cinq ans de bas, on trouvait des troupeaux de 45 à 50 chamois et même plus.

Dans le prochain article, il sera parlé du chevreuil.

## NOUVELLES SUISSES

**Les Suisses appelaient sous les armes en France.** — Les démarches faites par M. Duchoud, député de St-Gingolph, au sujet de l'incorporation en France des Suisses nés sur la patrie française, ont reçu un commencement de satisfaction ; l'ordre d'appel de M. Duchoud a été retiré, après un sursis de huit jours qu'il avait obtenu de l'autorité militaire française.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

## LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR  
HENRY GRENET

12

— La confiance que vous nous avez témoignée, monsieur de Léon, reprit le chevalier de St Aubin, nous honore ; mais, veuillez faire fond sur notre amitié. A l'occasion, vous pouvez compter sur nous de façon absolue et je parle aussi bien pour Marmont que pour moi.

— Je vous remercie, messieurs, et vous prie de croire que je ne vous suis pas moins dévoué.

— C'est donc une affaire conclue.

Après avoir échangé une dernière et chaleureuse poignée de main avec ses nouveaux amis, le comte de Léon se retira pour regagner sa tente.

Malgré sa blessure, il ne regrettait pas l'accès de curiosité qui lui avait permis de se lier avec de si braves gens.

Rentré chez lui, il s'enroula dans son manteau et se coucha, en songeant à la singularité de cette aventure.

Dans son sommeil, le maréchal des logis rêva que, grâce à Christine, le roi lui don-

minution de forces locales dans la première ligne, des concentrations toujours plus importantes de troupes et de matériel ont lieu dans les villes du Tyrol, de la vallée de la Save et derrière l'Isonzo. Les divisions autrichiennes qui devraient porter le coup décisif contre l'Italie seraient environ 80. Le coup serait porté simultanément à la grande offensive sur le front franco-anglais, pour laquelle le commandement allemand engagerait toutes ses disponibilités, dépassant deux cents divisions. La préparation morale des troupes se poursuit très activement. On leur explique que les gouvernements sont disposés à la paix, mais qu'il faut briser la puissance morale de l'Entente : dans ce but, il faut que les Allemands occupent Calais et les Autrichiens Milan.

**Cette affaire qui a soulevé, dans toute la Suisse, une émotion compréhensible, recevra ainsi la solution que l'on était en droit d'attendre de la France républicaine.**

**Les chevaux ont faim.** — Les chevaux sont encore plus durement rationnés que les hommes. Dans tout le pays se fait sentir une pénurie de fourrage en comparaison de laquelle celle des céréales est bénigne. Il a été officiellement établi que dans le seul canton de Zurich, 300 chevaux avaient déjà succombé, faute de nourriture suffisante. Les chevaux touchent une ration d'avoine de 2 kilos 1/2 par jour. Tous les gens de métier s'accordent à reconnaître que c'est insuffisant et qu'à ce régime-là les animaux qui travaillent ne peuvent que déperir lentement.

Une assemblée d'intéressés s'est réunie dernièrement à Soleure et a décidé de demander que la ration quotidienne d'avoine soit fixée à 4 kilos pour les chevaux qui travaillent, à 2 kilos 1/2 pour les autres. Si la situation ne s'améliore pas, il est question de convoquer une assemblée générale de tous les propriétaires de chevaux.

**Schaffhouse.** — **Sous les roues.** — Un garçonnet de six ans, fils d'un voiturier Dettmaier, à Schaffhouse, est tombé sous les roues d'un char de bois conduit par son père et a eu la tête écrasée. Il a été tué sur le coup.

## A L'ÉTRANGER

### La guerre en Europe.

#### La paix ou l'offensive.

Des nouvelles de source indirecte mettent une fois encore en doute les dispositions sincères du gouvernement autrichien à la paix. Sur le front italien, lorsqu'on remarque quelque di-

nait d'autorité la main de sa chère Léonor. Le lendemain, Dôle fut pris par un de ces coups d'audace comme on en voyait fréquemment depuis que le Roi était aux armées.

En moins de trois semaines, toute la Franche Comté fut soumise à nos armées, mais la Hollande prit l'initiative d'une ligue qui imposa à Louis XIV le traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel il conservait les Flandres et se voyait obligé de rendre la Franche Comté.

Le Roi conçut de ce chef une irritation extrême contre les Provinces-Unies.

En attendant de pouvoir tirer vengeance de ce petit pays, Louis XIV rentra à St-Germain où il continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et à embellir son royaume.

C'est alors que le mousquetaire Saint-Aubin eut son fameux duel avec le baron d'Angeville, duel qui lui valut le dangereux honneur d'obtenir une audience privée de Louis XIV, sans l'avoir réclamée.

#### III

#### Chez le Roi.

— Monsieur de Saint-Aubin chez le roi ! avait crié l'huisser.

Le mousquetaire pénétra vivement dans le cabinet de Sa Majesté et demeura immobile, debout contre la porte.

minution de forces locales dans la première ligne, des concentrations toujours plus importantes de troupes et de matériel ont lieu dans les villes du Tyrol, de la vallée de la Save et derrière l'Isonzo. Les divisions autrichiennes qui devraient porter le coup décisif contre l'Italie seraient environ 80. Le coup serait porté simultanément à la grande offensive sur le front franco-anglais, pour laquelle le commandement allemand engagerait toutes ses disponibilités, dépassant deux cents divisions. La préparation morale des troupes se poursuit très activement. On leur explique que les gouvernements sont disposés à la paix, mais qu'il faut briser la puissance morale de l'Entente : dans ce but, il faut que les Allemands occupent Calais et les Autrichiens Milan.

#### La guerre civile s'étend en Russie.

On mande de Prétrograde en date du 24 : Hier s'est ouvert le troisième congrès panrusse des soviets, sous la présidence de M. Sverdloff, qui a exposé les buts du congrès. Il doit résoudre le problème de la reconstitution de la vie et du pouvoir russe. L'orateur explique les mesures déjà prises et déclare que le congrès s'occupera des brûlantes questions de paix et de nationalités. Le congrès a envoyé un message de sympathie aux prolétaires qui ont toujours appuyé le prolétariat russe. Le congrès accueille les camarades Platten (Suisse), Rabousky (Roumain), Rinchestein (Sédois) et Williams (Américain), puis il salut les socialistes étrangers et les socialistes russes, rentrés d'exil, qui se réuniront au congrès le 25 courant.

#### La police de Lénine.

De Petrograde : Le soldat Bassof, qui escorta les anciens ministres Chingaref et Kokoschine pendant leur transfert de la forteresse à l'hôpital, a été arrêté. Il avait introduit dans l'hôpital les matelots qui y commirent l'assassinat. Le chef de détachement Koukinof a été également arrêté, ainsi que trois autres personnes. La commission d'instruction connaît les noms des matelots qui tuèrent les anciens ministres.

En Crimée, la Rada locale de Sébastopol a été dissoute par les maximalistes. Tous les équipages des navires auraient reconnu le conseil des commissaires. Les troupes des soviets auraient également défait d'importantes forces tartares près de Yalta. Les maximalistes se seraient emparés de Teodosie après un combat avec les Tartares.

Dans l'Oural, entre Orenbourg et Bougoulonk, de violents combats se sont produits entre les maximalistes et les cosaques.

Enfin, dans le Caucase, la guerre civile a éclaté à Tiflis.

#### 400 morts à Pétrograde.

Au cours des combats livrés lors de l'ouverture de la Constituante, 400

lois. Dit il vrai ?

— Il dit vrai, sire !

Le roi ne put s'empêcher d'admirer la franchise de ce jeune soldat qui s'avouait coupable avant même qu'on l'inculpât de rien de précis.

— Vous reconnaissiez donc vous être battu en duel ?

— Je l'avoue.

— Et mes édits, monsieur, que deviennent-ils ?

— Sire, on avait insulté la maison de Votre Majesté.

— Il existe des chambres de justice pour punir les coupables. Vous n'avez qu'à formuler une plainte contre les insolents.

Ne sachant que répondre, Saint-Aubin s'inclina.

Le roi poursuivit :

— Probablement quelque sorte querelle de présence entre soldats d'armes différentes ?

— Sire, je me suis rencontré avec un gentilhomme qui n'est pas au service et qui avait eu le tort d'injurier le corps tout entier des mousquetaires dans une affaire où j'étais seul en cause.

— Et ce gentilhomme ?

— A été blessé, sire, assez gravement pour demander merci et faire des excuses à la maison du roi, mais pas assez sérieusement pour que ses jours fussent en danger.

(à suivre)

le sort de ce pays qu'à la table de l'Angleterre est venu pas l'intendant d'abord de ses complaisances.

Quant aux temps, M. de Hertel l'objet d'un décret déclaré que, se France avaient été déclarés. Par là on informe leur sort n'est mais qu'il dépend

le sort de ce pays qu'à la table de l'Angleterre est venu pas l'intendant d'abord de ses complaisances.

Quant aux temps, M. de Hertel l'objet d'un décret déclaré que, se France avaient été déclarés. Par là on informe leur sort n'est mais qu'il dépend

## GRU

**Exhortation.** — On nous prie de faire à afficher et à l'économie des pays de la famine morale de l'« exhortation », tel est le nom de la philanthropique de la vente est de soldats suisses à la maison Kummer.

Pour nos soldats suisses à bon accueil à ce

**Carnaval.** — Conseil communal est interdit pendant le Carnaval.

**Votations.** — A Baille, les votations sont amenées au scrutin des électeurs.

C'est en somme la participation au vote.

En voici les résultats :

M. Blanc Léon, 151 ;

M. Félix, 151 ;

M. notaire, 150 ;

M. conduct., 146

nég., 151.

**Concert.** — Notre Corps de marche une manifestation d'esprit d'organisation.

**Vente.** —

**COMM**

**La COM**

**BULLE**

dre, dans ses fo

de soumission,

billons de

chacun.

Le prix pour

qué par mètre

chaque lot et p

Les soumis

ques au Bure

jusqu'au ver

février, à

le soir.

Secrétaire

Bottel

On deman

teurs pour t

la région.

Ecrire sous

Publicitas S

anne.



Pour les annonces, s'adresser à « Publicitas », 3. A suite de publicité, Bulle, rue de Baulcres, 84.

**FUROL**

100 % d'économie sur vos semelles avec le

**FUROL.**

Imperméable, merveilleux. Conserve les pieds chauds et secs. Diminue l'usure du cuir.

Fournisseur officiel de l'Armée Suisse et des Douanes.

Dépositaires du Furol :

BULLE : Aux Chaussures Modernes, Epicerie Desbiolles Alf. CHATEL ST-DENIS : Magasin de chaussures X. Eble. FRIBOURG : En vente partout, ROMONT : Au magasin Pugin.

**CABINET DENTAIRE**  
**H. DOUSSE**, Chirurgien - dentiste

Téléphone 42 BULLE Avenue de la Gare

Laboratoire spécial de prothèse moderne. Dentier avec plaque incassable, aluminium, celluloïd, caoutchouc. Spécialité de travaux en or coulé ou estampé. Couronnes. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement. CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare chaque lundi.

**Ancienne Maison MOURLEVAT,**

Place du Marché. BULLE. Rue du Tir. Fers et fontes, vieux métaux, os et chiffons, crins etc., gros et détail, aux meilleures conditions.

**AVIS**

Nous avons l'avantage d'informer nos sociétaires et les habitants d'ENNEY ET ENVIRONS que nous venons de reprendre le magasin de Mme Philomène Grandjean qui reste à notre service en qualité de desservante.

Malgré la concurrence, nous espérons qu'en offrant des marchandises de 1<sup>re</sup> qualité aux prix les plus bas possibles et en usant de moyens légaux et corrects pour développer notre œuvre sociale et économique, nous continuerons à mériter la confiance que l'on nous a témoignée jusqu'ici.

Société coop. de Consommation „La Prévoyance“ BULLE

Fournitures générales pour les sports de

**CHASSE, TIR, PÈCHE**

J'ai l'honneur d'aviser le public de Fribourg et du canton de l'ouverture, depuis le 22 décembre 1917, d'un magasin d'armes, munitions, accessoires, avec atelier et galerie de tir permanent et rayon spécial d'articles de pêche.

Marchandises 1<sup>er</sup> choix. Prix modérés.

Célérité et service soigné

Maison fondée à Lausanne en 1879

**F. Mayor, fils**

Arquebusier patente par le Département milit. féd.

Débitant officiel pour munitions et poudres fédérales

FRIBOURG  
rue de Lausanne, 69  
Téléphone 4,58.Contre vos Rhumes, Toux, Catarrhes  
n'exigez, n'acceptez que le

produit éprouvé

30 ANS DE SUCCÈS

1 fr. 80 dans toutes pharmacies.

**Goudron Burnand****Boucherie chevaline**  
**MONTREUX (Tél. 391)****Agriculteurs**ne vendez pas vos chevaux pour la boucherie sans vous adresser à **M. L. Genoud, Cercle Catholique, à Bulle**, qui les paie le grand prix.**Fille de magasin**

On demande une jeune fille de toute moralité et connaisseant la couture pour dames, comme fille de magasin dans une localité importante du Bas-Vully.

A dresser les offres avec certificats (copies), photographie et exigences de salaire sous K 20312 L Publicitas S. A., Lausanne.

**Confitures aux prunesaux**

Gout franc et naturel, livrées en saux et bidons à lait par

**Max MAURON**  
St-Aubin.

Demander les prix en indiquant quantité et emballages désirés.

On achèterait un **chien gras**

pour abattre.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 143 B.

**ATELIER**  
à louer.A louer pour le 1<sup>er</sup> mai l'atelier de serrurerie actuellement occupé par M. Firmann, rue de la Stonge.

S'adresser à M. A. Kretz, au Lion-d'Or, Bulle.

**Mises de bois**  
de feu.

Mercredi 30 janvier, la commune de Vaulruz vendra par voie de mises publiques, dans ses forêts communales du Devin : 50 moulins et un certain nombre de tas de lattes et de nœuds.

Rendez-vous des mises à 9 heures, au Praz-Lussey.

Vaulruz, le 22 janvier 1918.

Par ordre :

Le Secrétariat communal.

**Mises de fleuries.**

La Société de laiterie de Lessoc met en vente la première fleur de sa belle gîte du Vney, le mardi 29 courant à 2 h., à l'Auberge communale.

Le Secrétaire.

**A louer**

au village de Vaudens, un appartement de 4 pièces et dépendances, avec jardin.

S'adresser à M. François Moret, au Maupas, Vaudens.

**Achat de billes foyard.**

Le soussigné se trouvera au CAFÉ FRIBOURGEOIS, à BULLE, le JEUDI 31 COURANT, de 10 heures à midi et de 2 h. à 4 h., pour traiter les achats.

GAMON &amp; Cie, RENENS.

**Mme F. Ormin**  
SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés.

Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENÈVE.

**A vendre par soumission**

628 billons cubant 192 m. 77

15 billes hêtre ou platane cubant 5 m. 88

en Coppet, près de la route cantonale Charmey-La Tzintre. Adresser les offres portant « Soumission » jusqu'au mardi 5 février, à midi.

Ouverture des soumissions le même jour, à 2 h., en mon étude.

Bulle, 24 janvier 1918.

Alex. ANDREY, notaire.

**Exhortation helvétique!**

Exhortation à l'économie afin de préserver le pays de la famine.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —

Madame ULDRY, rue du Moléson, BULLE  
s'est chargée de la vente à Bulle et environs.

Prière de faire bon accueil.

— Produit net en faveur des soldats suisses malades —